

[ORANGE] RESPONSABILITE SOCIALE D'ENTREPRISE : L'engagement de la CFDT ne date pas d'hier

AGIR AVEC D'AUTRES

L'environnement, la qualité de vie au travail et la critique du modèle productiviste sont au . menu revendicatif de la CFDT depuis les, années 70.

Fin des années 2000 : la CFDT s'engage avec « France Nature Environnement » (fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement) et avec Forum Citoyen. Résultat : la création de la plateforme nationale d'action sur la Responsabilité Sociale de l'Entreprise.

Début des années 2010 : la CFDT est la seule organisation syndicale au milieu d'un collectif d'Organisations Non Gouvernementales (ONG) qui revendique et obtient une loi sur le devoir de vigilance des multinationales à l'égard de leurs sous-traitants et de leurs filiales, pour le respect des droits fondamentaux sur toute la chaîne de valeur... dont le respect de l'environnement ! 2017 : la CFDT signe avec 59 autres Organisations le Pacte du Pouvoir de Vivre. Ce sont 90 propositions à l'attention des politiques afin qu'ils votent des lois sociales et environnementales, pour une transition écologique plus juste.

Depuis 5 ans : la CFDT développe un réseau de militants engagés pour l'environnement, ce sont « les sentinelles vertes ». Nous sommes plus d'une trentaine chez Orange.

AGIR GRÂCE A VOUS

Voter CFDT, c'est obtenir des « clauses vertes » dans les accords d'entreprise (intéressement : des indicateurs environnement

! Plan de mobilité : un forfait mobilité durable!)

La CFDT communique avec régularité : une newsletter « environnement/RSE », des Webinaires (en partenariat avec la Fondation pour la Nature et pour l'Homme, IDH21 ...), des conférences (la dernière en date avec Nicole Notat et Pierre Victoria, Président de la plateforme nationale RSE) .. ,

LA CFDT REVENDIQUE :

La négociation d'un accord cadre RSE au périmètre du Groupe en France, puis d'un accord Groupe au périmètre Monde. Des commissions RSE-Environnement dans tous les CSEE (Comités Sociaux et Economiques d'Etablissement).

Un comité « parties prenantes » adhoc pour influencer sur les décisions de l'exécutif.

Un avis du Comité Groupe Monde dans le Rapport annuel intégré.

Des mesures de l'impact « RSE » dans la conduite des projets qui puissent bloquer la mise en oeuvre, jusqu'à satisfaction des objectifs fixés dans l'accord cadre RSE à négocier.

